

# BULLETIN D'INSCRIPTION A LA BALADE DE PRINTEMPS

## VEHICULE

Marque :  
Modèle :  
Année :  
Immatriculation :

PILOTE :  
COPILOTE(S) :

TOTAL \_\_\_\_ personnes.

ENGAGEMENT : 13 € par équipage  
1 Repas de midi inclus (sandwich +  
boisson)

**TOTAL A REGLER : 13€,**

Par chèque à l'ordre de NANCY MINI  
CLUB

bulletin à retourner accompagné de  
votre règlement à :  
Nancy Mini Club, 2 route de Saffais  
54290 HAUSSONVILLE

## REGLEMENT

**Art.1 :** Le Nancy Mini Club organise le 12 mai 2013 une randonnée touristique, réservée aux véhicules de collection et dénommée « Balade de printemps du Nancy Mini Club ».

**Art. 2 :** La Balade de printemps du Nancy Mini Club est une randonnée routière d'environ 50 km à parcours secret. Les équipages recevront lors de leur présentation au contrôle de départ toutes les informations pour parcourir et tracer le parcours suivant un roadbook, selon les étapes, qui seront fournis par l'organisateur.

**Art. 3 :** Un classement sera établi désignant les vainqueurs de l'épreuve grâce au relevé de kilométrage attestant du respect de l'itinéraire idéal ainsi que par des énigmes et/ou des jeux d'adresse.  
**Le classement ne sera en aucun cas réalisé en fonction de notion de vitesse contraire au code de la route.**

**Art. 4 :** Sont acceptés tous les véhicules de collection ainsi que les Mini jusqu'à 2000. L'organisation accepte des véhicules ne rentrant pas dans ces critères si l'intérêt de ceux-ci le justifie à condition qu'ils soient immatriculés et assurés. Lors du contrôle de départ, la présentation de la carte grise et de l'attestation d'assurance peut être exigées. Le nombre de passagers sera limité par les indications portées sur la carte grise.

**Art. 5 :** Date limite d'inscription : 30 avril 2013. Le montant de l'inscription, de 13 € par voiture comprend la plaque de rallye, le road-book et 1 repas.

**Art.6 :** Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser la demande d'engagement d'un équipage ou d'un véhicule sans en fournir la raison. Toute demande d'engagement incomplète sera retournée.

**Art. 7 :** La randonnée exclut toute notion de vitesse.  
**Chaque équipage a le devoir de respecter le code de la route et les indications de vitesse.**

**Art. 8 :** La manifestation est coordonnée par un comité d'organisation dont les décisions sont sans appel.

**Art. 9 :** Les participants par leur engagement déclarent accepter le présent règlement et s'y conformer.

**3ème RETRO'SSONVILLE**  
Rassemblement de véhicules anciens et d'exception

**NANCY MINI CLUB**

**Dimanche 12 mai 2013 HAUSSONVILLE**

restauration, buvette aire de jeux  
élection de la plus belle auto,  
animations diverses  
une petite balade touristique  
9h - 18h Entrée Gratuite

Renseignements : 06 82 14 47 86 ou [www.nancyminiclub.com](http://www.nancyminiclub.com)

SARL DOSDA Thomas  
2, rue de la Justice  
54000 NANCY  
RENAULT Tel: 03 83 75 79 45

R.S.D. SARL  
33, rue de Lorraine  
54000 NANCY  
RENAULT Tel: 03 83 75 79 76

**AUTOSUR**  
1921 25 01 81

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

## PROGRAMME

**10H00 :** Accueil des participants au stade de football, route de Velle 54290 Haussonville.

**12H30 :** Arrivée sur le site de Retrossonville. Fin de la balade.

**15H30 :** proclamation des résultats